

10 SOCIÉTÉ

LE SOIR

A Barcelone, les MRE disent "Basta!"

ESPAGNE

Les MRE de Barcelone se sont spontanément rassemblés devant les portes du consulat du Maroc. Ils réclament le départ du consul.

KHADIJA SKALLI

Colère et indignation. Les Marocains résidents à Barcelone ont manifesté, il y a quelques jours devant le consulat du Maroc pour exprimer leur ras-le-bol. Les MRE se plaignent de la situation «chaotique» que vit leur consulat. En cause : une série de problèmes dont «la lenteur de la procédure de renouvellement des passeports et de la carte d'identité, des irrégularités dans la délivrance et le renouvellement des documents, l'incompétence du personnel et les mauvaises conditions d'accueil». Les manifestants dénoncent également «la situation dégradante des files d'attente» à cause de l'étroitesse des locaux et réclament de «meilleurs services et de nouveaux locaux» pour mieux les servir.

Les protestataires, qui se sont spontanément rassemblés devant le consulat, ont scandé des slogans réclamant le départ du consul marocain. «Consul dégage» s'exclament-ils très en colère, en arborant un dessin du consul ressemblant à un âne. Contacté à maintes reprises par la rédaction, le consulat du Maroc à Barcelone est resté injoignable.

«Le sit-in observé par les Marocains installés à Barcelone est une manifestation spontanée. Aucune association de la société civile, ni parti politique, ni autre organisation n'ont appelé à cette manifestation», souligne d'emblée Kamal



Les nombreux protestataires se plaignent de la situation chaotique de leur consulat.

Rahmouni, président de l'Association des travailleurs et immigrés marocains en Espagne (ATIME), dans une déclaration au *Soir échos*. Contacté, l'acteur associatif ajoute que «la révolte des peuples en Tunisie et en Égypte et les manifestations organisées au Maroc ont encouragé les Marocains de Barcelone à briser le silence sur leurs souffrances. En tant qu'association, nous avons déjà saisi le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Communauté des Marocains résidents à l'étranger concernant la situation de tous les consulats du Maroc en Espagne».

Face à l'insatisfaction des revendications, les MRE ont préféré sortir dans la rue pour faire entendre leurs voix. «Les problèmes de la communauté marocaine sont nombreux. A commencer par les procédures de renouvellement des passeports biométriques. Le consulat n'a pas entrepris de campagne de communication et s'est contenté de réunir les associations le temps d'une journée, pour leur expliquer la nouvelle procédure», déplore Kamal Rahmouni. «Les associations ne peuvent pas informer tous les MRE. Il faut une campagne de communication et de sensibilisation à grande échelle pour les atteindre tous. Lorsqu'une personne se présente

au consulat pour demander le renouvellement de son passeport, on exige sa carte d'identité numérique qui nécessite elle-même une toute autre procédure. La personne doit aussi fournir un extrait d'acte de naissance, que certaines personnes ne peuvent se procurer qu'au Maroc», explique-t-il. En clair, c'est un véritable parcours du combattant !

Une moudawana méconnue

L'autre problématique soulevée par l'ATIME concerne le manque de carnets d'état-civil dans les consulats. «C'est insensé ! A l'heure des nouvelles technologies et de l'informatisation de l'administration, le Maroc et ses consulats sont encore à la traîne. Quand un père veut inscrire son nouveau-né dans sur les registres d'état-civil, le personnel du consulat lui répond qu'il ne peut pas le faire, faute de carnets ! On doit attendre de recevoir ces carnets du Maroc pour pouvoir donner à son enfant une existence légale», s'indigne encore Kamal Rahmouni.

Le président de l'Association des travailleurs et immigrés marocains en Espagne soulève la question de la formation du personnel des consulats sur les nouvelles lois et procédures adoptées au Maroc. «Plusieurs fonctionnaires méconnaissent les nouveautés de la moudawana, ce qui pose un grave problème. Nous avons traduit le texte original de la Moudawana en espagnol pour pouvoir l'appliquer en Espagne en vertu de l'accord de coopération entre les deux pays dans le domaine judiciaire. Ce projet, sur lequel ont travaillé experts et avocats, s'est bien finalisé. Nous avons demandé aux ministères de la Justice et des Affaires étrangères de certifier le texte conforme au texte initial, et donc de l'approuver officiellement pour pouvoir l'utiliser en Espagne. Une mesure qui évitera aux MRE de nombreuses tracaseries administratives au Maroc».

Mais cette demande est restée lettre morte. «Nous n'avons reçu aucun écho», regrette Kamal Rahmouni, avant de soulever l'importance du coût des timbres un renouvellement de passeport. «Les Marocains résidant à l'étranger doivent payer 70 euros, soit 700 DH, soit le double de ce qui est exigé au Maroc». Kamal Rahmouni crie à la discrimination et appelle les consulats à revoir ce montant à la baisse, notamment en ces temps de crise. ♦

« On doit attendre de recevoir des carnets du Maroc pour pouvoir donner à son enfant une existence légale ».

Kamal Rahmouni, président de l'Association des travailleurs et immigrés marocains en Espagne.